



Comité de Coordination des CMCAS
8 Rue de Rosny
BP 499
93104 MONTREUIL
- 2 JUIN 2014

Monsieur Jean-Claude MOREAU
Président du Comité de Coordination des CMCAS
8 Rue de Rosny
BP 499
93104 MONTREUIL CEDEX

Paris, le 28 mai 2014

N/Réf. : 13_10

Affaire suivie par Dominique BOUSQUENAUD

☎ 01 56 41 53 07

Monsieur le Président,

Nous avons été alertés par les responsables de la CMCAS des Hauts-de-Seine sur des dysfonctionnements récurrents avec le Comité de Coordination des CMCAS qui nuisent gravement au bon fonctionnement de cette CMCAS.

Le problème le plus crucial concerne le grèvement des postes prévu au TH de cette CMCAS. Une proposition d'évolution minimale du TH a été validée à l'unanimité par le Conseil d'Administration de septembre 2013. Cette évolution se faisait dans le respect des points attribués pour le TH (moins de 20 points d'écart sur un total de plus de 10 000). Or, elle n'est toujours pas validée plus de 9 mois après pour des arguties aussi peu crédibles que des problèmes dans le libellé des postes, ce qui empêche la publication de 2 postes vacants.

Ce qui est sous-jacent dans ces non réponses, c'est qu'il n'y a aucune volonté de prendre en compte la dimension et les effectifs atypiques de cette CMCAS (46 000 bénéficiaires, 27 SLV) qui imposent des besoins et des modes de fonctionnement différents des autres CMCAS.

Le comportement discriminatoire du Comité de Coordination à l'égard de la CMCAS des Hauts de Seine vaut aussi pour les délais anormalement longs pris pour valider ses demandes de publication de postes. Cette distorsion a même été remarquée par le Service ERDF qui est l'interlocuteur des CMCAS de la région Ile de France qui s'est étonné que des réponses, qui ne dépassent jamais un délai de trois semaines pour les autres CMCAS, puissent traîner pendant six mois ou plus dès lors qu'il s'agit de la CMCAS des Hauts de Seine.

Faut-il dès lors s'étonner que sur les 28 emplois prévus à son TH, près d'un quart soient vacants de façon récurrente, reportant ainsi une charge de travail conséquente sur les collègues en poste, compte tenu des coûts élevés de l'intérim qui ont toujours conduit le Conseil d'Administration à ne remplacer qu'un collègue absent sur deux.

Pour tordre le cou à des idées reçues, la population de cette CMCAS, qui comporte bon nombre de cadres du fait de la présence massive des sièges des entreprises sur la plaque Défense, n'en fait pas pour autant « la CMCAS la plus riche de France ». Bien au contraire, puisque la dotation qui lui est attribuée par bénéficiaire est très loin de la moyenne nationale avec moins de 40 € par personne en 2014 alors que la moitié des enfants d'Ile de France lui sont rattachés.

Ce traitement très particulier coûte chaque année entre 500 000 € et 600 000 € à la CMCAS des Hauts-de-Seine depuis sa création en 2009 par rapport à une répartition égalitaire du % entre les CMCAS au prorata des bénéficiaires.

Il nous paraît impératif de valider de toute urgence les évolutions d'organigramme demandées par cette CMCAS à l'unanimité de son Conseil d'Administration, de lever les blocages politiques qui entravent la publication des postes sous couvert de prétextes administratifs et de cesser de traiter de façon discriminatoire cette CMCAS qui s'est toujours inscrite dans les cadres technique et budgétaire fixés par les instances nationales.

Nous vous demandons très rapidement une rencontre pour favoriser l'écoute et répondre le plus rapidement possible à la demande d'évolution du tableau hiérarchique, outil indispensable à la CMCAS, dont le seul objectif est de répondre aux attentes des bénéficiaires dans la proximité.

Recevez, Monsieur le Président, mes salutations syndicales.

Dominique BOUSQUENAUD



Secrétaire Fédéral

Copie : Monsieur Michael FIESCHI Président de la CCAS